

TROIS SEMAINES A PEINE MAIRE ADJOINT DELEGUEE A L'ANIMATION, AUX ASSOCIATIONS ET A LA CULTURE

Le surlendemain du second conseil municipal, j'ai été convoquée dans le bureau de Monsieur le Maire. J'ai appris de sa bouche qu'il lui était impossible de travailler avec moi puisque je m'étais abstenue lors du vote du budget, uniquement pour l'attribution des subventions aux associations.

Ces subventions accordées aux associations ne me semblaient pas très juste vis à vis de certaines d'entre elles – comme la diminution du montant alloué aux jeunes pompiers – , c'est pourquoi, il m'a semblé normal de m'abstenir sur ce point.

Sanctionnée.

Je me suis vue signifier le retrait des délégations qui m'étaient accordées suite à délibération au sein du groupe majoritaire : celles de l'animation, de la culture et des associations. Les amis politiques que je côtoie régulièrement n'ont pas été choqués par le contenu de cette intervention mais bien par les sanctions qui en découlent.

Une femme Radicale.

Je suis membre du Parti Radical de Gauche, parti Humaniste par excellence. J'ai le privilège d'appartenir à ce « petit parti » qui œuvre pour la liberté, d'expression de l'individu quel qu'il soit, et qui prône la Démocratie et la Tolérance.

Le radicalisme c'est justement la lutte contre les pouvoirs, le citoyen pour les libertés.

L'attitude de quelques uns m'a déjà étonnée lors de la campagne et m'étonne encore plus aujourd'hui. C'est fou ce que le pouvoir peut avoir comme répercussions sur l'individu. Moi, je ne suis pas de celles et de ceux qui changent. Je suis droite, tout en étant de gauche, et le resterai. Un mandat quel qu'il soit ne donne aucune supériorité sur quelque individu que ce soit. Cela s'appelle le respect d'autrui. En acceptant de faire partie de la liste de François Roger, j'ai contribué à ce qu'elle soit « gauche plurielle », pour que la gauche



Christine WATY
Maire-Adjoint

l'emporte à Champagne-sur-Seine. Parce que ville ouvrière jusque dans « ses tripes », cette ville meurtrie par le départ de Jeumont mérite enfin de vivre.

Auprès des Champenois.

J'avais et j'ai toujours de l'ambition pour cette ville où j'ai choisi de vivre avec ma famille. Peut-être en ais-je justement trop ?

Des idées, ce n'est pas ce qui me manque pour aider Champagne. Mais, encore faut-il les laisser percer. Ou au moins accepter de les écouter sans les rejeter d'emblée. Je n'ais pas senti, malheureusement, cet engouement pour faire bouger les choses après l'élection. J'avais d'ailleurs envisagé ma démission, quelques jours avant ce fameux Conseil Municipal,

et puis m'étais ravisée pensant que les choses changeraient. Il me semblait qu'il fallait laisser à l'équipe un temps d'adaptation à nos nouvelles fonctions. Je me suis manifestement trompée.

Non, pas de démission.

Apparemment, je ne suis pas la personne à qui il fallait déléguer l'animation de la ville, puisque mes propositions et mes interrogations semblent déranger sur beaucoup de points. Je croyais que la démocratie était l'apanage des partis de gauche et bien je constate qu'il n'en est rien, du moins pour certains.

Alors après m'avoir bien expliqué que j'étais congédiée de mes fonctions, Monsieur le Maire m'a demandé ma démission. Je refuse. J'ai travaillé dans un but louable. Même si, comme Monsieur Le Maire me l'a fait remarquer, je ne toucherais pas d'indemnités, j'ai mérité ce poste d'adjoint (quand je pense que j'avais proposé en municipalité que le Maire et les adjoints acceptent de voir prélever une partie de leurs indemnités afin qu'elle soit versée aux conseillers municipaux...). **Je garde mes fonctions d'Adjoint** : Officier d'Etat Civil et Officier de Police Judiciaire. Même si le port de l'écharpe vient de m'être refusé par Monsieur le Maire, je suis toujours du bon côté, celui de la population champenoise. Je garde mes idées pour Champagne. J'ai déjà pu constater la mise en place de certaines d'entre elles